



Le Conseil constitutionnel a vidé le contentieux pré-électoral le 17 août 2018. L'audience y consacrée a été présidée par le président dudit Conseil, Clément Atangana.

Les douze recours déposés par les candidats à la présidentielle du 7 octobre 2018 ont été rejetés par Elecama pour des raisons diverses

Ils seront donc neuf candidats sur la ligne de départ pour Etouti le 07 octobre prochain, maintenant place à la campagne électorale qui démarre le 24 Septembre 2018.

Regardez en vidéo l'audience du contentieux pré-électoral